

Département : ARDECHE

Commune : BESSAS

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 24 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAMBON Alain, Maire.

**Présents :** Alain CHAMBON, Sylvie CHEYREZY, Francis PANSIER, Patrick SARRAZIN, Annie THOULOZE, Anne-Marie PEZZANO, Thierry GINESTE, Cédric CHANNAC, Michel LACOMBE

**Absent excusé :** Hugo GOOVAERTS

### **DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE**

- **Décision modificative**

Le budget principal était déséquilibré en section investissement. La commune décide de réduire les dépenses d'investissement de 27638 de 20k € pour rééquilibrer le budget. C'est en cohérence avec la trésorerie.

- **Convention SPA**

Chaque année, la commune adhère à la SPA de Lavilledieu, il est proposé de reconduire cette convention qui coûte 1,09€ par an et par habitant à la commune.

- **Convention Territoire d'Energie 07**

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche adhère au service premium du Syndicat Territoire d'Energie 07 pour une période de 6 ans. Pour en bénéficier les communes doivent signer une convention avec la communauté de communes. Le coût s'élève à 1,20€ par an et par habitant.

Le Maire  
Alain CHAMBON

